

Roches perforées par l'Helix Mazzulli

Autor(en): **Gaudin, Charles-T.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **6 (1858-1861)**

Heft 43

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-252606>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Enfin, la construction de l'Hôpital de Villeneuve, probablement dans le XIII^e siècle, montre bien qu'alors la Tinière ne venait plus à l'endroit où l'on a trouvé les antiquités; sans quoi l'Hôpital aurait presque été sur la direction du courant. Il est donc certain qu'à cette époque même la Tinière ne coulait plus au Pré de la Cave, et il est probable qu'elle était déjà renfermée à peu-près dans le lit actuel.

Ainsi donc, je crois avoir surabondamment démontré par ce qui précède :

1^o Que pour la Tinière il n'y a pas de proportions entre l'épaisseur des alluvions et le temps pendant lequel elles ont été déposées.

2^o Que dans tous les cas l'on ne peut admettre que les alluvions du Pré de la Cave à Villeneuve se soient formées pendant tout le temps compris entre l'époque romaine et les temps actuels, puisque ces alluvions étaient déjà déposées au XIII^e siècle.

Donc la couche qui recouvre les débris romains a été formée peut-être en 3 ou 4 siècles, au lieu de 14 ou 15; ce qui bouleverse de fond en comble les chiffres de M. Morlot; et si son procédé de calcul avait été admissible, cela aurait suffi pour entraîner une différence de 4 à 5000 ans sur l'antiquité qu'il attribue à l'époque celtique.

Je regrette d'avoir dû faire aussi longuement ce qui n'est qu'un travail de réfutation. Mais il m'a semblé nécessaire de combattre les idées de M. Morlot avant qu'elles aient été répandues parmi les personnes qui ne connaissent pas la localité.



ROCHES PERFORÉES PAR L'HELIX MAZZULLII.

Jan. Phil. Sic. I, t. 8, f. 3.

Par M. **Charles-Th. Gaudin.**

(Séance du 16 juin 1838.)

J'ai l'honneur de présenter à l'assemblée des échantillons de calcaire des environs de Palerme, profondément perforés par l'*Helix Mazzullii* (*retirugis* de Menke). On a souvent discuté et toujours mis en doute l'opinion qui attribue à ce mollusque les nombreuses perforations que l'on remarque dans les rochers du Monte Pellegrino, du Gibel Forno, etc., depuis une certaine hauteur au-dessus du rivage jusqu'à 1000 à 1200 pieds d'élévation.

J'ignorais complètement, pour ma part, ce fait de la perforation par des mollusques terrestres, et lors de ma première excursion au pied des rochers de Belmonte, je fus tenté d'attribuer ce fait à l'action de mollusques marins, à une époque antérieure à celle de l'é-

mersion de la Sicile au-dessus de la Méditerranée. En examinant la chose de plus près, j'ai dû reconnaître que les perforations ne sont point disposées sur une ligne continue, ainsi qu'on pourrait s'y attendre de la part de mollusques marins qui ne peuvent ni dépasser une certaine profondeur, ni se rapprocher trop de la ligne de haute marée. Ces trous sont au contraire irrégulièrement agglomérés et çà et là donnent au rocher l'apparence d'une très-grossière éponge. Cette espèce de nid sert d'asile à toute une colonie d'hélices de tout âge. Jeunes et vieilles occupent des trous adaptés à leur taille et qui, pour un diamètre de 4 à 11 millimètres, atteignent parfois jusqu'à un décimètre de profondeur. Ces agglomérations d'hélices se rencontrent en abondance au Monte Pellegrino, depuis la base des rochers de Belmonte jusqu'à l'hermitage de S^{te} Rosalie. J'ai remarqué sur ces sommets un bloc isolé de rocher d'un demi-mètre d'épaisseur, perforé de part en part et sur au moins deux décimètres de largeur à sa partie la plus étroite. On retrouve également l'*Helix Mazzullii* au niveau de la plaine, ou peu s'en faut, près de la grotte à ossements de Billième et à une grande élévation sur les crêtes arides du Gibel Forno que ces mollusques semblent préférer. C'est là qu'on peut se procurer les plus beaux échantillons. En examinant avec soin les localités, on abandonne bientôt l'idée d'une action due à des mollusques marins.

L'opinion à laquelle m'avait conduit l'observation très-souvent répétée des nids à hélices m'a été confirmée par le naturaliste collecteur Domenico Rejna, dont la sagacité est connue de tous les naturalistes siciliens. Cet homme m'a assuré que « *au mois de mars, lors des grandes pluies, les hélices qui préfèrent les pentes exposées à la tramontane, se mettent à ronger la pierre (mangiano la pietra). Elles sécrètent alors une bave glutineuse abondante (tramanda una bava glutinosa che corrode la roccia) et adhèrent à la roche avec une ténacité telle qu'aucune force ne peut les enlever; l'hélice se laisse briser, elle se laisse écraser, mais elle ne se détache pas du rocher.* » A d'autres époques je n'ai éprouvé aucune difficulté à sortir de leurs trous autant d'échantillons que j'ai voulu. Domenico Rejna m'avait offert de me rendre témoin du travail de l'hélice, mais les circonstances ne l'ont pas permis. Quelque extraordinaires que paraissent les renseignements ci-dessus, mes propres observations me semblent les confirmer. J'ai vu plus d'une fois et recueilli à l'entrée du trou les détritiques qui résultent de la perforation de la roche. Cette limaille de la pierre, s'il est permis de s'exprimer ainsi, se trouve plus ou moins dans la plupart des ouvertures; elle paraît se mélanger avec la salive de l'animal et couler sous forme de lave ou de pâte jusqu'au bas de l'excavation où elle se durcit lorsqu'elle se trouve à l'abri de la pluie. La direction du trou qui est toujours placé obliquement de bas en haut facilite cet écoulement. La coulée diminue d'épaisseur en avançant vers le fond du canal qui en est dépourvu. Une hélice en cheminant obliquement par rapport à la direction générale des trous vient-elle à rencontrer une autre perfo-

ration, il arrive quelquefois que la pâte, résultat de son travail, en descendant le long de l'ancienne perforation, peut couler sur une hélice au repos ou sur une coquille abandonnée et l'ensevelir complètement. J'ai rapporté avec une coulée durcie un échantillon pareil où une coquille de l'*Helix Mazzullii* se trouve prise dans une pâte calcaire très-dure et que j'ai dû enlever au marteau. Cette circonstance me paraît importante et en opposition directe avec l'opinion qui rattache les perforations à l'agence des mollusques marins. Aucune humidité ne pénètre d'ailleurs dans les trous enfoncés obliquement dans une roche compacte. On ne peut expliquer par le moyen d'infiltrations la formation de cette espèce de stalactite, bien différente, du reste, par sa taille, sa forme et sa structure, de la stalactite ordinaire. Ajoutons à toutes ces raisons la singulière netteté des découpures de la roche, les arrêtes extrêmement tranchantes que forme la rencontre des divers trous et qui auraient été émoussées ou détruites par un séjour sous l'eau et par l'action du ressac. Je crois avoir démontré d'une manière assez évidente que la perforation est le fait de l'*Helix Mazzullii*, à laquelle on peut ajouter une ou deux espèces plus petites que j'ai observées à Palerme et sur les rochers qui dominent Amalfi. Faut-il attribuer cette perforation à une action purement mécanique ou, selon l'opinion de Rejna, à un acide que renfermerait la salive de ce mollusque, ou enfin à la réunion de ces deux agents ? c'est ce que j'espère découvrir avec le temps. Nous avons rapporté, M^r de Rumine et moi, un certain nombre d'échantillons vivants et nous en attendons un plus grand nombre pour le printemps. Il faudra examiner la structure de la langue, celle du pied, analyser les résidus rapportés et surtout tâcher de les voir à l'œuvre au printemps.



NOTE SUR LES MUES DU GRILLON CHAMPÊTRE.

Par **A. Yersin**, prof^r.

(Séance du 16 juin 1858.)

Dans une note insérée dans les *Bulletins de la Société*, t. III, page 128, j'ai essayé de réunir les principaux faits que j'avais observés sur les mœurs du grillon champêtre ; dès lors j'ai cherché à compléter ce premier aperçu par diverses notes additionnelles¹, aujourd'hui je viens présenter à la Société les faits relatifs aux divers âges ou changements de peau par lesquels passe l'insecte dès sa sortie de l'œuf à l'état parfait.

¹ *Bulletins* t. IV, p. 54 et p. 311.